



EXTRAIT N°70/2021 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2021

Date de la
convocation :
Le 21 septembre
2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept du mois de septembre, le
Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est
réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur
convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

PRESENTS :

Adjoints : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme
CATHERINE Marie-Lyne, M. CRETINOIR Joël, Mme LAMIN
Marie-Josée, M. NAPOLY Raymond, Mme DUBO Corinne,
Mme LEGIEL Eliane

En début de séance :

Présents 28
Procurations 1
Absents 4
Excusés 0

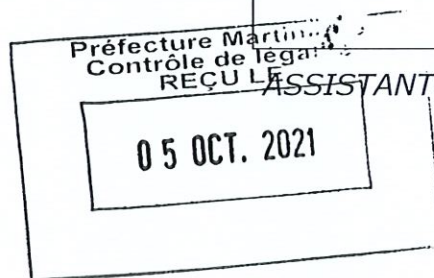
Conseillers municipaux : M. BERNABE Cédric, M. ARETO Joseph, M.
FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine,
Mme CARIN Jocelyne, Mme MARLIACY Danielle, Mme
DUCADOS Anne-Caroline, Mme MENCE Marielle, M.
DELPHIN Laurent M. PALIX Pierre M. ROSELET Jean-
Christophe, M. THELESTE Johan Mme RIERNY Sandrine,
M. SAINT-HONORE Laurent, Mme FRANCOIS Francine, M.
ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel,
Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

En cours de Séance :

Présents 26
Procurations 3
Absents 4
Excusés 0

ABSENTS EXCUSES : M. ADELE Claude (procuration à M. MONPLAISIR
Yan)

ABSENTS NON EXCUSES : M. ADELAIDE Michel, Mme LARAIIE
Sylvia, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme CARDOU
Josiane,



ASSISTANTS

M. Jean-Claude JEAN (DGS), Mme Valentine CILPA
(DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE
(Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme
Françoise DORE (DCE), M. Pascal QUIONQUION. (DGA),
M. Stéphan GLANIOS

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures
et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance,
conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. Raymond NAPOLY pressenti, déclare accepter la fonction de secrétaire de
séance qui lui est proposée.

URBANISATION ET DEMATERIALISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Le Maire expose :

La réactivation de la subvention de 196 530€ attribuée par la CTM dans le cadre du **PO FEDER-FSE 2014-2020 (MQ0014798)** pour le projet intitulé « **URBANISATION ET DEMATERIALISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION** » est indispensable pour permettre à la ville de répondre aux exigences de performance et aux demandes d'optimisation du travail des agents municipaux.

Cette opération a pour objectif de permettre :

- la numérisation des actes et registres de l'état civil
- la dématérialisation les échanges de données entre les destinataires des données d'état civil (*administrations et notaires*) et nos services dans le cadre du dispositif COMEDec (*COMMunication électronique des Données de l'Etat Civil*).
- L'optimisation de la gestion du courrier entrant et sortant
- La dotation du service des ressources humaines d'un nouveau logiciel plus performant et d'une interface applicative pour la gestion de carrière des agents.
- la collaboration sur le long terme avec une solution innovante de « gestion augmentée » de la Ville de type : « **Hyvilo** ».

L'acquisition de ce logiciel se fera dans le cadre d'un marché expérimental d'innovation de gré à gré *sans concurrence*. Il se justifie par le caractère innovant de la solution qui a été présentée dans le cadre de la campagne de *sourcing*. Le déploiement d'*Hyvilo* se fera par étape. Dans un premier temps les modules de gestion du patrimoine et des équipements seront mis à disposition des services techniques pour répondre à leurs problématiques les plus urgentes (*standardisation des procédures d'interventions, aide à la planification et au suivi des travaux, remontés des alertes depuis le terrain...*). A terme, les perspectives d'évolutions techniques et de services offertes pour d'autres secteurs (*Urbanisme, tourisme, sécurité, mobilité, démocratie participative, voirie...*) permettront de mieux gérer la collectivité.

Le plan de financement est établi comme suit :

DEPENSES € HT		RESSOURCES € HT		Taux
Dématérialisation, Logiciels de workflow Hyvilo, Logiciel des ressources humaines, logiciel de gestion du courrier	155 021,00	EUROPE	127 744 ,50	65%
			29 479,50	15%
		CTM		
Numérisation archives, portail collaboratif, archivage de documents	46 631,00			
Comedec, Numérisation des actes et registres d'Etat Civil		Ville de Saint-Joseph	40 428,00	20%
	197 652,00		197 652,00	100%

.....

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité,

D'APPROUVER le plan de financement présenté pour la création d'espaces publics numériques.

D'AUTORISER le maire à signer tous les actes y afférents

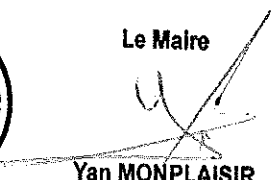
Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, 27 septembre 2021

Certifié exécutoire compte
de la transmission
en préfecture le



Le Maire


Yan MONPLAISIR

